

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

SECRET N° 79/32I du 15/06/79

Portant nomination du Sous-Lieutenant  
PIONKOUA Jacques en qualité de Chef  
de la Direction Politique à la Sécurité  
au Ministère de l'Intérieur.

LE MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE, PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU - L'Acte n° 38/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation et  
Fonctionnement des Pouvoirs Publics ;  
VU - Le Décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du  
Conseil des Ministres ;  
VU - Le Décret n° 77/547 du 3 Novembre 1977 portant création, attributions  
et Organisation du Ministère de l'Intérieur ;  
VU - Le Décret n° 77/549 du 3 Novembre 1977 portant création, attributions  
et Organisation de la Direction Générale de la Sécurité d'Etat ;  
Vu- Le Décret n° 79/154 du 4-4-79 portant nomination du premier  
Ministre, chef du Gouvernement,  
Sur proposition du Membre du Bureau Politique chargé de la  
Sécurité, Ministre de l'Intérieur,

SECRET

Article 1er. - Le Sous-Lieutenant PIONKOUA Jacques, précédemment Chef de la  
Section Politique à la Direction Générale de la Sécurité Publique, est nommé  
Chef de la Direction Politique à la Sécurité au Ministère de l'Intérieur.

Article 2. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de  
signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Popu-  
laire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

FAIT A BRAZZAVILLE, le 15 JUIN 1979

Par le Membre du Bureau Politique,  
Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement.

Colonel Louis-SYLVAIN GOMA

Le Ministre de l'Intérieur,

P. Le Ministre des Finances en  
Mission

Le Ministre du Plan,

Commandant François Xavier KATALI

P. MOUSSA